

## COMPTE ADMINISTRATIF 2016 ET AFFECTATION DES RÉSULTATS

Le conseil municipal en sa séance du 6 février 2017 a approuvé le compte administratif 2016 qui est le reflet de toutes les écritures comptables passées du 1er janvier au 31 décembre 2016 qui se répartissent ainsi :

### SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses : 764.637,82 €  
Recettes : 1.141.122,25 €  
Excédent 2015 reporté : 40.326,02 €  
Excédent de clôture 2016 : 416.810,45 €

### SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses : 1.001.711,83 €  
Recettes : 1.210.122,97 €  
Déficit 2015 reporté : 212.185,99 €  
Déficit de clôture 2016 : 3.774,85 €

Les restes à réaliser (opérations dont la réalisation et/ou le paiement sont reportés sur 2017) s'élèvent à 74.247,72 €.

Le conseil a décidé d'affecter l'excédent de fonctionnement de 416.810,45 € en couverture du déficit d'investissement de 3.774,85 € et les restes à réaliser de 74.247,72 €, le reliquat, 338.787,88 €, étant reporté en fonctionnement pour 2017.

## TARIFS COMMUNAUX 2017

<b>SART:</b>	40,00 €	<b>Cimetière :</b>	
<b>Stockage de bois :</b>	76,00 €	- concessions	
<b>Location de salles :</b>		- 30 ans :	140,00 €
- salle polyvalente :		- 50 ans :	180,00 €
- un jour :	80,00 €	- columbarium 30 ans :	750,00 €
- café d'enterrement:	40,00 €		
- salle des fêtes :			
- habitant :			
- journée ou soirée en semaine (avec cuisine) :	170,00 €		
- week-end :	380,00 €		
- week-end + 1 jour :	480,00 €		
- extérieur au village :			
- journée ou soirée en semaine sans cuisine :	250,00 €		
avec cuisine :	300,00 €		
- week-end	650,00 €		
- week-end + 1 jour	830,00 €		
- association locale			
- 2 locations gratuites, 1 location à demi-tarif			
les autres à plein tarif ( par année civile)			
- journée ou soirée en semaine cuisine comprise :	170,00 €		
- week-end :	380,00 €		
- week-end + 1 jour :	480,00 €		

### Tables et bancs :

- de 1 à 5 : 30,00 €  
- de 6 à 10 : 50,00 €

### Droits de place :

- forains :

- petits métiers : 50,00 €
- gros métiers : 60,00 €
- occasionnels : 10,00 €

Bons aux anciens : 28,00 €

Participation repas de fin d'année : 28,00 €

**Droit de photocopie :** 0,20 €

**Monnayer salle des sports :** 1,00 € / H

### Périscolaire :

- cantine : 5,00 €
- garderie : 0,60 € 1/2H
- Livre [ les cloutiers] :** 10,00 €
- CD orgue :** 15,00 €
- Fournitures scolaires/élève/an** 40,00 €



N° 49 - Mai 2017

# GESP'infos

Lettre d'information de la mairie à l'attention des Torés

www.gespunsart.com

## Le mot du Maire

"Comme chaque année, ce GESP'INFOS vous présente le budget de la commune.

L'équilibre de celui-ci est indispensable entre les dépenses de fonctionnement, d'investissement et les recettes.

Le Conseil municipal a décidé de ne pas augmenter les impôts locaux pour 2017.

Pour votre information, Ardenne Métropole fera de même.

Notre dotation globale de fonctionnement a encore baissé cette année, ce qui nous oblige à contenir, dans la mesure du possible, nos dépenses de fonctionnement.

Cette obligation de rigueur n'entamera pas notre volonté d'investir pour votre bien-être.

Le projet de la Ruelle des Prés et la mise en accessibilité extérieure de la mairie, école et église représenteront le gros morceau de notre investissement cette année.

Je tiens à remercier les commissions (Finances-Travaux) pour leur implication, ainsi que le Conseil municipal pour l'avoir voté à l'unanimité.

Vous retrouverez toutes ces informations sur notre site.

L'adresse de celui-ci apparaît dans le cadre en haut de cette page"

Votre Maire

Dominique DERUISSEAU

## SARTS 2017

Les inscriptions se feront en mairie du 15 au 31 Mai 2017 aux heures d'ouverture de l'accueil. Chaque affouagiste devra signer personnellement sa réservation.

Pour les personnes ne pouvant se déplacer, l'Adjoint des bois passera à votre domicile.

Aucune inscription ne pourra être prise par téléphone. Aucun sart ne sera attribué aux personnes non inscrites le jour du tirage.

## ÉVÈNEMENTS À VENIR

- 21 Mai (salle polyvalente) **Concert** par l'Ensemble Gabriele Leone
- 21 Mai (salle des fêtes) **Course Nature** organisée par l'A.C.G.N.
- 3 Juin (boulodrome) **concours de boules** organisé par l'Entente Bouliste
- 10 Juin (place de la gare): passage de la **Transardennaise-Moto**, accueil organisé par l'E.C.T.G.
- 18 Juin (salle des fêtes) **Fête de la musique** organisée par Fêtes et Animation
- 25 Juin (salle polyvalente) **Concert d'été** organisé par Les Grands Jeux de Gespunsart
- 8 Juillet (stade) **Tournoi de Foot** organisé par le Foot Vétérans
- 13 Juillet (Dans les rues du village) **Défilé aux flambeaux et Feu d'Artifice** au stade organisés par Fêtes et Animations
- 14 Juillet (salle des fêtes et pelouse) **Barbecue Géant** organisé par Fêtes et Animations

## Les Anciens combattants

La section UNC de Gespunsart compte actuellement **19 membres** qui se répartissent en 1 (39-45), 10 (Algérie Maroc), 1 (Indochine Algérie), 1 (OPEX), 2 (soldats de France), 3 (veuves A.C), 1 (sympathisant).

La section vieillit, la section s'amenuise, seuls quelques valides avec le porte drapeau honorent de leur présence les cérémonies patriotiques programmées au calendrier municipal.

Le recrutement de nouveaux adhérents qui se reconnaîtraient dans les statuts généraux à savoir:

- perpétuer le souvenir des combattants morts pour la France

- contribuer au devoir de mémoire  
- maintenir et développer les liens de camaraderie, qui existent entre tous ceux qui ont participé à la défense de la patrie, devient une nécessité, et seraient les bienvenus.

Pour tous renseignements contacter  
Mr Michel THUILLIER, 14 rue Neuve des Paquis

## FESTIVITÉS DES 13 & 14 JUILLET.

**Le 13 Juillet** ; Défilé aux lampions suivi du feu d'artifice. Suite aux événements de l'année dernière pas de bal.  
**Le 14 Juillet** ; Barbecue Géant à la salle des Fêtes où chacun amènera sa restauration. Ambiance musicale, buvette sur place.

Bienvenus à tous

**Le centre de loisirs ouvrira ses portes du 10 au 28 juillet.**

Saisie des sarts  
Le samedi 24 Juin 2017

# BUDGET GÉNÉRAL 2017

## Section de fonctionnement

### DÉPENSES

Charges à caract. général	378 867,88 €
Charges de personnel	437 300,00 €
Charges de gestion courante	62 300,00 €
Charges financières	46 000,00 €
Dépenses imprévues	10 000,00 €
Virement à l'investissement	415 000,00 €
Opérations d'amortissement	16 500,00 €

**Total : 1 365 967,88€**

### RECETTES

Atténuations des charges	9 500,00 €
Produits des services	204 970,00 €
Impôts et taxes	660 447,00 €
Dotations et autres	142 263,00 €
Gestion courante	10 000,00 €
Résultat 2016 reporté	338 787,88 €

**Total : 1 365 967,88€**

Excédent budgétaire permettant de financer les investissements

Travaux d'entretien et fournitures diverses  
Assurances  
Cantine garderie  
Fêtes, cérémonies, déplacements  
Eau, gaz, électricité, téléphone

1 adjoint administratif de 1ère classe  
1 adjoint administratif de 2ème classe  
1 brigadier de police municipale  
1 agent territ. Spécialisé des écoles maternelles  
2 adjoints techniques principaux de 2ème classe  
5 adjoints techniques de 2ème classe (+ 1 rempl.)  
2 agents périscolaires

Remboursement de salaires des employés par l'assurance ou l'agglomération

Impôts locaux :  
- Taxe d'habitation : 14,85 % : 102 361,00 €  
- Foncier bâti : 19,63 % : 180 714,00 €  
- Foncier non bâti : 43,01 % : 5 161,00 €  
Attrib. Compensation Agglo : 250 850,00 €  
Compensation FNGIR état : 109 211,00 €  
Divers ( taxes, droits de place... ) : 12 600,00 €

Dotations de l'Etat  
- Dotation forfaitaire : 42 000,00 €  
- Compensation Taxe Prof. : 57 424,00 €  
- Dotation solidarité rurale : 17 800,00 €  
Autres Compensations : 25 039,00 €

Excédent de fonctionnement 2016

## Section d'investissement

### DÉPENSES

Emprunts	91 000,00 €
Restes à réaliser	74 247,72 €
Opérations	935 500,00 €
Opérations patrimoniales	9 531,00 €
Déficit d'invest. reporté	3 774,85 €

**Total : 1 114 053,57€**

### RECETTES

Virement du fonctionnement	415 000,00 €
Dotations	204 022,57 €
Subventions	119 000,00 €
Emprunt	350 000,00 €
Opérations patrimoniales	26 031,00 €

**Total : 1 114 053,57€**

Remboursement du capital des emprunts

OPERATIONS DONT LA RÉALISATION ET / OU LE PAIEMENT SONT REPORTÉS EN 2017  
- Acquisitions de terrains : 14 164,64 €  
- Salle polyvalente : 50 000,00 €  
- Travaux divers : 10 083,08 €

OPÉRATIONS 2017  
- Maîtrise d'œuvre ruelle des prés : 9 000,00 €  
- Immobilisations corporelles : 5 500,00 €  
- Concessions et droits similaires : 3 600,00 €  
- Ruelle des prés 1ère tranche : 464 000,00 €  
- Ruelle des prés 2ème tranche : 241 000,00 €  
- Parvis de l'église : 75 000,00 €  
- Travaux en forêt : 67 000,00 €  
- Equipement foyer social : 8 400,00 €  
- Architecte : 15 000,00 €  
- Arrêt de bus : 26 000,00 €  
- Aire de jeux : 7 000,00 €  
- FDEA : 14 000,00 €

- Reversement TVA sur travaux 2016 : 125 000,00 €  
- Excédent de fonctionnement capitalisé : 78 022,57 €  
- Taxe d'aménagement : 1 000,00 €

- Subvention de la préfecture : 103 000,00 €  
- Subvention de la région : 11 000,00 €  
- Subvention réserve parlementaire : 5 000,00 €